

# Mettre en œuvre une charpente avec pannes

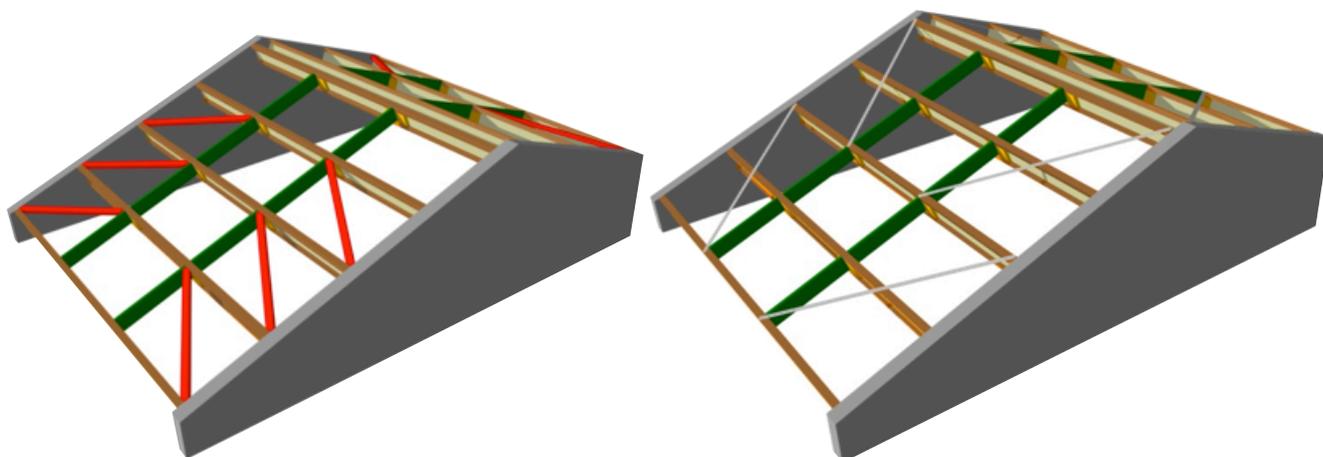
Les pannes sont des éléments de charpente disposés parallèlement au faîtage.

## Pannes posées à dévers

L'utilisation des poutres I en pannes posées à dévers impose de prévoir impérativement un système de reprise de flexion latérale détaillé dans la note de calcul et le plan de pose.

## Préconisation spéciale

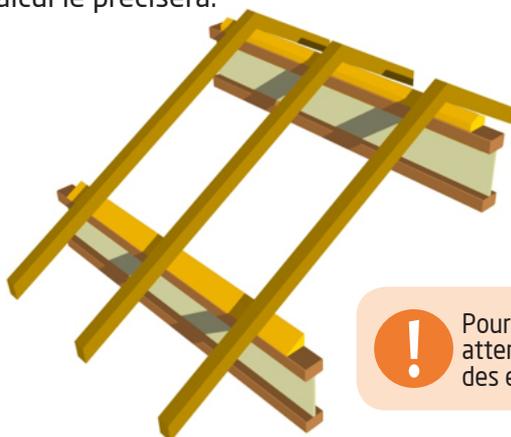
Exemples de dispositifs de reprise des déformations latérales en panne posées à dévers.



Les éléments de reprise de flexion latérale (en vert) permettent la stabilisation des pannes. Il convient de prévoir en complément un dispositif de contreventement de la structure.

## Pannes posées d'aplomb

Les pannes, même posées d'aplomb, peuvent nécessiter un dispositif de stabilité latérale; dans ce cas la note de calcul le précisera.



Pour les pentes de toitures supérieures à 15%, une attention particulière devra être portée à la reprise des efforts horizontaux.

Les charpentes composées de pannes mises en œuvre d'aplomb doivent être complétées par une lisse d'assise profilée selon la pente, ou autre dispositif d'ancrage métallique réglable, pour recevoir le chevronnage ou le panneau de toiture.

**RAPPEL : En aucun cas, les membrures ne doivent être usinées.**